

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

2026-0098-ST/AV/ISF

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

Par décret n° 2026-301 du 21 avril 2026, portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, vous avez été convoqués le vendredi 5 juin 2026 afin de désigner les délégués du conseil municipal et leurs suppléants.

À cet effet, je vous notifie l'arrêté préfectoral n° 69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion publique du conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 5 juin 2026 à 19h00
en Mairie – Salle du conseil municipal

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



Isabelle SEIGLE-FERRAND
Maire de Grézieu-la-Varenne



ORDRE DU JOUR

Point donnant lieu à délibération :

1. Élections sénatoriales – Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants